ÉLÉMENTS INDICATIFS DE CORRIGÉ
CAS CHAUFF-EST

MISSION 1 : GESTION DES OPÉRATIONS COMPTABLES ET FISCALES

Mission 1A : Traitement des opérations commerciales

Activité 1.3. : Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients

1.3.1. Enregistrement, contrôle et validation des opérations relatives aux clients (y compris celles générées par le PGI)

Compétence : Enregistrer les opérations relatives aux ventes, aux prestations de services, aux frais accessoires (transport, emballages), aux créances en devises, au règlement au comptant et à crédit et contrôler leur cohérence.

Activité 1.5. : Enregistrement et suivi des opérations relatives aux fournisseurs

1.5.4. Enregistrement des factures d'achat de bien, de service et/ou d'acquisition d'immobilisation

Compétence : Réaliser et valider les enregistrements relatifs aux achats de biens, de services et aux acquisitions d'immobilisation.

Date	*Journal*	*N° compte général*	*N° compte de tiers*	*Libellés des opérations*	*Débit*	*Crédit*
04/12/17	VE	411100	4111OPU	*Facture dépannage 2017-3252*	546,00	
		704002				455,00
		445800				91,00
06/12/17	AC	601001		*Pompes à chaleur*	17 524,80	
		624000		*Facture 2025CVB*	250,00	
		445661			3 554,96	
		401000	401DIE			21 329,76
06/12/17	AC	613000		*Abonnement/location annuelle Saaspid Facture ASTALDO 2017140*	5 300,00	
		445661			1 060,00	
		401000	401AST			6 360,00

Mission 1B : Travaux préparatoires relatifs à la TVA de novembre

Activité 3.2. : Traitement des opérations relatives à la TVA
3.2.1. Préparation de la déclaration de TVA
Compétence : Appliquer les règles fiscales d'exigibilité, de déductibilité et de territorialité pour le *calcul* de la TVA due ou du crédit de TVA.

TVA collectée sur les encaissements de novembre

Regroupement comptes	Taux normal 20%	Taux intermédiaire 10%	Taux réduit 5,5%
Total des règlements	112 016,34	57 011,24	15 133,42
TVA / encaissements	112 016,34 / 1,20 x 0,2 = 18 669,39	57 011,24 / 1,10 x 0,1 = 5 182,84	15 133,42 / 1,055 x 0,055 = 788,95

Date	*Journal*	*N° compte général*	*N° compte de tiers*	*Libellés des opérations*	*Débit*	*Crédit*
10/12	OD	445800		*Régularisation TVA collectée*	24 641,18	
		445711				18 669,39
		445712				5 182,84
		445713				788,95

Justification du montant de la TVA déductible sur carburants

	TVA déductible		**TOTAL**
Carburant	**Voitures particulières**	**Utilitaires**	
Gazole	28,86 x 80 % = 23,09	139,21 x 100 % = 139,21	162,30
Essence	47,97 x 10% = 4,80	138,51 x 0% = 0	4,80
GPL	9,15 x 100% = 9,15		9,15
		TVA déductible sur carburants	176,25

Le montant enregistré dans le compte 445665 est conforme aux règles de déductibilité de la TVA sur les carburants.

MISSION 2 : GESTION SOCIALE

Activité 4.2. : Préparation des formalités administratives de gestion du personnel et information des salariés
4.2.1. Établissement des formalités d'embauche et de départ
Compétence : Repérer et mettre à jour les échéances en matière d'obligations sociales.
4.2.2. Recueil des informations relatives au suivi de la durée de travail
Compétence : Assurer le suivi des heures effectuées, des heures supplémentaires, des heures *complémentaires* et du repos éventuel dans le respect de la règlementation en vigueur.
4.2.3. Recueil des informations relatives au suivi des absences et des congés
Compétence : Assurer le suivi des absences et des congés dans le respect de la réglementation en vigueur
Activité 4.3. : Gestion comptable de la paie et information des salariés
4.3.1 Prise en compte des éléments collectifs nécessaires à l'élaboration des bulletins de paie
Compétence : Identifier les mentions, rubriques et montants figurant sur le bulletin de paie afin de préparer et de *contrôler* la validité des paramètres de paie.

De : servicecomptable@chauffest.fr	*A: m.dijean@gmail.com*
Le : 07/12/2017	
Objet : re : re : Votre bulletin de salaire de novembre 2017	

Bonjour,

Voici les réponses à vos questions concernant votre premier bulletin de salaire de novembre 2017.

1. Vous avez bien effectué 11 heures supplémentaires (HS) sur le mois de novembre 2017, mais le décompte de ces heures s'effectue par semaine conformément à l'article L3121-29 du code du travail soit :

- Semaine du 06/11 au 10/11 : 5 HS
- Semaine du 13/11 au 17/11 : 4 HS
- Semaine du 20/11 au 24/11 : 2 HS

La majoration de 25% s'applique sur les 8 premières HS hebdomadaire. Vous n'avez pas dépassé ce seuil, la majoration est bien de 25% pour les 11 HS réalisées sur le mois.

2. Le salaire net à payer est différent du salaire net imposable car certaines cotisations sociales et fiscales sont imposables pour le salarié :
La part mutuelle employeur : 30 €
La part non déductible de CSG : 40,70 €
La CRDS : 8,48 €
D'où votre net imposable : 1 286,59 + 30 + 40,70 + 8,48 = 1 365,77 €

3. Enfin, pour répondre à vos questions d'ordre juridique :
- Les congés payés peuvent être pris dès l'embauche à condition d'avoir acquis le nombre de jours de congés payés suffisant, à raison de 2,5 jours ouvrables par mois de travail effectif. Vous pourrez donc prendre quelques jours à Noël. Nous vous calculerons le nombre de jours de congés possible de manière précise lors de votre demande.
- Depuis le 1er janvier 2017, la visite médicale d'embauche a été remplacée par la visite d'information et de prévention. Elle doit être effectuée dans les trois mois suivant l'embauche. Vous serez donc convoqué d'ici fin février 2018.

Restant à votre écoute,

Cordialement,

Le ou la comptable

MISSION 3 : SUIVI DES IMMOBILISATIONS

Mission 3A : Gestion du parc de véhicules

Activité 1.5. : Enregistrement et suivi des opérations relatives aux fournisseurs

1.5.4. Enregistrement des factures d'achat de bien, de service et/ou d'acquisition d'immobilisation

Compétence : Réaliser et valider les enregistrements relatifs aux achats de biens, de services et aux acquisitions *d'immobilisation*.

Date	*Journal*	*N° compte général*	*N° compte de tiers*	*Libellés des opérations*	*Débit*	*Crédit*
20/12	OD	218200		*Aménagement nouveau Boxer*	4 400,00	
		445620		*Facture MDLS-3585-18*	880,00	
		404000	404ADA			5 280,00

Modifications nécessaires sur la fiche immobilisation de l'utilitaire :

L'aménagement modifie le coût d'acquisition du nouveau BOXER, sa base amortissable et la date de mise en service. En conséquence, il faut modifier les champs :
- **valeur d'achat**, valeur à amortir et base fiscale pour : 40 600 + 4 400 = **45 000**
- **la date de début de l'amortissement** (éventuellement date d'achat) : **20/12/2017**
- **la date de fin : 19/12/2022**

Mission 3B : Gestion des ressources informatiques

Cession et régularisations

Activité 2.3. : Réalisation des opérations d'inventaire
2.3.2. Réalisation, enregistrement, contrôle des travaux d'inventaire relatifs aux immobilisations
Compétence : Analyser, traiter et enregistrer les opérations d'amortissements, de provisions, de dépréciations, de cessions et l'incidence de l'obtention d'une subvention d'investissement sur les travaux *d'inventaire*.

Dotation complémentaire du Serveur Dell Active dédié au PGI ERP-STAR :

2 990 / 5 ans x 347 / 360 = 576,41 € (amortissement du 01/01/2017 au 17/12/2017 inclus)

Accepter le calcul de la dotation aux amortissements jusqu'au 18/12/17 : 578,07 €

Cumul amortissements à reprendre :

Serveur HP Pavillion dédié au progiciel BATIPRO : 2 750 €

Serveur Dell Active : 1 868,75 + 576,41 = 2 445,16 €

Total : 5 195,16 €

18/12/17	467000	OD		*Cession 2 Pc*	600,00	
	775000			*Facture 251435*		500,00
	445711					100,00
31/12/17	681120	OD		*Dot. Compl. Amort. Serveur Dell Active*	576,41	
	281830					576,41
31/12/17	675000	OD		*Sortie du patrimoine des deux serveurs*	544,84	
	281830				5 195,16	
	218302					5 740,00
31/12/17	280500	OD		*Mise au rebut logiciels*	7 850,00	
	205001					7 850,00

MISSION 4 – Projet d'affectation du résultat

Projet d'affectation du résultat

Activité 2.5. : Suivi comptable des travaux relatifs à l'affectation du résultat

2.5.1. Présentation d'un projet de répartition du résultat aux organes de direction

Compétence : Mettre en œuvre les techniques d'affectation du résultat conformément aux textes en vigueur, aux statuts *et* aux procédures internes

Projet d'affectation du résultat		
Éléments	**Calculs**	**Montant**
Résultat de l'exercice N		216 656,45
– RAN débiteur N-1		/
Bénéfice à répartir		216 656,45
– Réserve légale	Limite de 10% du capital atteinte	/
– Réserves statutaires	216 656,45 x 10%	21 665,65
+ RAN créditeur N-1		2 406,23
Bénéfice distribuable		197 397,03
– Intérêts statutaires	200 000 x 5%	10 000,00
– Réserves facultatives	197 397,03 – 10 000 = 187 406,03 arrondi au k€ inférieur	187 000,00
– Superdividende		/
RAN créditeur N	197 397,03 – 10 000 -187 000	397,03

Algorithme – Calcul de la dotation à la réserve légale

Activité 7.2. : Gérer les information de l'organisation

7.2.1. Contrôle de la fiabilité des informations

Compétences : Opérer des contrôles ou des mesures automatisées sur des données extraites en nombre

Cas 3 : sans report négatif

```
SINON
    SI (Résultat*0.05) + SoldeRL > Limite
        ALORS Dotation_RL <- (0.1*Capital) – SoldeRL
        SINON Dotation_RL <- (Résultat*0.05)
    FIN SI
FIN SI
FIN SI
```